



# formation

## Réhabilitation énergétique du bâti ancien

<b>Date</b>	<b>23 et 24 FÉVRIER 2026</b>
<b>Horaires</b>	<b>9h00 - 12h30 14h00 - 17h30</b>
<b>Lieu</b>	<b>C.A.U.E 64 4 Place Reine Marguerite à PAU</b>
<b>Coût</b>	<b>350 € les 2 jours (△ non pris en charge par l'OPCO) Déjeuner au restaurant (non obligatoire) à la charge des stagiaires et à régler sur place</b>
<b>Intervention et animation</b>	<b>Samuel COURGEY-Technicien du bâtiment, formateur et auteur spécialisé en environnement</b>
<b>Publics Pré-requis</b>	<b>Architectes, maîtres d'oeuvre, bureaux d'études, assistants à maîtrise d'ouvrage, artisans</b>
<b>Programme</b>	<b>Cette formation a pour objectif de donner des clés pratiques pour réussir une réhabilitation écologique performante et respectueuse du bâti ancien. Elle ambitionne de transmettre aux techniciens et professionnels de la conception, une vision globale d'un projet de réhabilitation énergétique, en s'appuyant sur des exemples et des focus techniques précis.</b>
<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>– Comprendre ce qu'est la réhabilitation énergétique des bâtiments existants – Acquérir la méthodologie spécifique pour réussir une réhabilitation énergétique – Discerner les spécificités du bâti ancien et patrimonial – Assimiler des solutions pour réhabiliter les bâtiments anciens en respectant leurs spécificités</b>
<b>Pièce jointe</b>	<b>Conditions générales</b>

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques  
4 place Reine Marguerite - 64000 Pau ▪ 2 allée des Platanes - 64100 Bayonne ▪ 05 59 84 53 66 ▪ [contact@caue64.fr](mailto:contact@caue64.fr)  
[www.caue64.fr](http://www.caue64.fr) ▪  ▪  ▪ Express'AUE 64, la lettre d'information

Déclaration d'activité de formation n°72 64 001 68 64, depuis 1983 - Agrément pour dispenser de la formation aux élus, depuis 2011



# formation

## Réhabilitation énergétique du bâti ancien

**LUNDI 23 FÉVRIER 2026**

8h45 | Accueil des participants

9h00

**PARTIE 1 : La réhabilitation énergétique des bâtiments existants**

- La thermique et le confort thermique : rappels
- La réglementation énergétique concernant les bâtiments existants
- Quel(s) objectif(s) énergétiques(s) s'assigner ?...et ce, pour tous les bâtiments ?
- Les STR (Solutions Techniques de Rénovation)
- Quelle méthodologie adopter pour « réussir » une réhabilitation énergétique ?
- Au-delà des STR : quels leviers permettent d'atteindre le niveau BBC ?
- Retours d'expériences sur les quinze dernières années en France
- DPE, audit réglementaire, STD...Échangeons !

**PARTIE 2 : Le bâti ancien et les bâtiments patrimoniaux**

- Repérage des spécificités et attentions à porter
- L'ancien c'est quoi ? Qu'est-ce qui fait patrimoine ?

17h30

Fin de la première journée

**MARDI 24 FÉVRIER 2026**

8h45 | Accueil des participants

9h00

**PARTIE 3 : Réhabiliter un bâtiment ancien, réhabiliter un bâtiment « patrimonial »**

- L'importance des diagnostics
- Retours d'expériences, échanges sur les pratiques
- Bâti ancien, bâtiments patrimoniaux : quels objectifs
- Les STR (Solutions Techniques de Rénovation)
- Quelle méthodologie adopter pour « réussir » une réhabilitation énergétique ?
- Au-delà des STR : quels leviers permettent d'atteindre le niveau BBC ?
- Retours d'expériences sur les quinze dernières années en France
- DPE, audit réglementaire, STD...Échangeons !

**PARTIE 2 : Le bâti ancien et les bâtiments patrimoniaux**

- Repérage des spécificités et attentions à porter
- L'ancien c'est quoi ? Qu'est-ce qui fait patrimoine ?

17h30

Conclusion et évaluation de la formation